

# Les chefs d'accusation contre ce gouvernement sont les suivants...



Je n'ai pas encore lu le livre de Jean-Loup Izambert, seulement les premières pages...

Ma question est la suivante :

Je désire porter plainte contre ce gouvernement, et demander sa démission IMMEDIATE – et pas dans 2 ans, afin qu'il ne puisse s'échapper en toute IMPUNITE.

CHEF d'INCULPATION : HAUTE TRAHISON envers le peuple français et la nation française, telle que définie dans la constitution, en date du (à préciser, au cas où des modifications auraient eu lieu, tendant à altérer le sens des termes « peuple français)

Les chefs d'ACCUSATION sont les suivants :

- MISE en DANGER du peuple français
- COLLABORATION avec des pays soutenant OUVRETEMENT une politique CONTRE les droits du peuple français, CONTRE sa liberté de penser, de s'exprimer et de vivre, et plus généralement contre la démocratie...
- GENOCIDE par submersion et remplacement de population par une autre culture à l'opposée – dans sa nature – des libertés garanties par la constitution de 1789 et suivantes
- DESTRUCTION de l'appareil de transmission de savoir qu'est l'Education Nationale en relation avec d'autres chefs d'accusation de la présente

- DESTRUCTION de l'ENSEIGNEMENT par MODIFICATION des programmes, permettant ainsi l'EFFACEMENT de la mémoire collective de ce qui fit la grandeur de la France
- DESTRUCTION des acquis et avancées dans les DOMAINES de l'EDUCATION, la SANTE, les RETRAITES, la DEFENSE nationale, la SECURITE individuelle ou collective
- ABUS de POUVOIR, MANIPULATION, FALSIFICATION de la réalité sociale, sociétale, politique et économique au travers et par tout moyen de télédiffusion de masse
- UTILISATION de la presse nationale, télévisuelle & radio de masse, à des fins de propagande, de lavages de cerveau, et d'asservissement des individus
- UTILISATION de la loi détournée afin de pouvoir acheter la complicité des MEDIAS de diffusion de masse, télévisuels, radio et papier
- UTILISATION de l'appareil judiciaire détournée à des fins CRAPULEUSE, et non conformes à ce que le citoyen français devrait normalement être en droit d'attendre de la part de la justice de son pays
- MEURTRIERS par PROCURATION sur l'ensemble des théâtres d'opérations militaires actuels (Syrie, Iraq) et passés (ex-Yougoslavie, Kosovo)
- SPOLIATION des fonds prélevés sur le salaire – impôts & taxes diverses – aux fins de financer des entreprises TERRORISTES, ou entreprises dont les actions sont reconnues par le droit international et moral comme étant des actions TERRORISTES
- MANQUEMENTS GRAVES & REPETES au devoir de protection de la population contre le risque de TERRORISME, maintenant AVERE et TOUJOURS plus IMPORTANT, mettant, de ce fait, en TRES GRAVE DANGER l'ensemble de cette dernière
- SPOLIATION financière au détriment du peuple français & DETOURNEMENT de la loi 1905 sur la laïcité, en relation avec plusieurs accusations dans le présent chef d'inculpation, notamment, et d'abord, le financement d'un culte dont la NOCIVITE est AVEREE, et sera EGALEMENT OFFICIELLEMENT mise à nue devant les nouveaux juges que seront les tribunaux

demandés

– VIOLATION des lois contre le bien-être animal en autorisant des sacrifices d'animaux leur causant des souffrances physiques, infligées au nom d'une religion

– INCITATION au TERRORISME IDEOLOGIQUE par propagation de textes dont la nature AVEREE, est en relation avec la dégradation de la situation actuelle sur le plan sécuritaire

– MISE en DANGER AVEREE de la santé des hommes, en relation avec la VIOLATION des lois contre la souffrance animale, au nom d'une religion IMPOSEE aux Français étrangers à cette dernière

La liste est encore loin d'être exhaustive, c'est pourquoi je demande à chacun de mettre son « grain de sel »...

–

Ainsi, des accusations énoncées ci-avant :

Nous exigeons, nous, Françaises & Français, que soit IMMEDIATEMENT démis de ses fonctions le gouvernement actuel, ainsi que toute personne qui collabore et agit CONTRE les intérêts de la nation française, et déclarée travaillant officiellement avec ledit gouvernement, quel que soit le degré d'implication de ces dernières, et à tout niveau de hiérarchie.

De plus, eu égard à la gravité de l'accusation, et à la qualité politique des personnes impliquées, nous demandons IMMEDIATEMENT la REVOCATION de l'ENSEMBLE des juges, dont les jugements ont CONTRIBUE à mettre en place la situation actuelle, en ayant, et en continuant à l'heure ou la présente est déposée, de rendre des décisions de justice ARBITRAIRES, PARTISANES, INJUSTES eu égard aux conséquences morales, mais aussi judiciaires et pénales sur le plan sécuritaire, du jugement rendus, en relation avec un plusieurs des chefs d'accusations ci-nommés ci-dessus.

Des tribunaux militaires, populaires, doivent être exigés (voir ce que dit la loi, mais nous sommes en guerre, donc ce devrait être militaire)

S'y ajouteront d'autres chefs d'accusation, mais si quelqu'un a déjà lu ce livre, je voudrais savoir s'il contient des

éléments FACTUELS qui puissent APPUYER la plainte, que je souhaite bien évidemment accompagnée du nombre de plaignants le plus important possible..

Les noms des 56 TRAÎTRES est-il clairement défini, ainsi, bien évidemment, que leur identité ?

Vive la France, la liberté, le droit de vivre en sécurité !

**Martin Moisan**